



ANIÈRES

AUX HABITANTS DES COMMUNES D'ANIÈRES ET DE CORSIER

LA ROUTE DE LA CÔTE-D'OR TESTE **LA MOBILITÉ DOUCE**

À partir du lundi 17 mai, la Route de la Côte-d'Or se vit côté balade. Pendant un an, elle sera dédiée aux cyclistes et piétons.

SANS VOITURE, POUR UNE ROUTE ...

Plus nature

Entre vignobles et lac Léman : profitez d'un environnement d'exception préservé.



Plus sûre

À pied ou à vélo, seul.e ou en famille, promenez-vous en toute sérénité sur un itinéraire sécurisé.



Plus interconnectée

Bénéficiez d'un réseau intercommunal plus dense qui favorise les mobilités douces.



Toujours accessible

Aux riverains et aux véhicules agricoles, dans les deux sens et à tout moment.



En collaboration avec la commune de Corsier et l'Office cantonal des transports.

ANIERES.CH 

QUI PEUT ACCÉDER À LA ROUTE DE LA CÔTE-D'OR ?

- ✓ Je suis piéton
- ✓ Je suis cycliste
- ✓ Je suis riverain
- ✓ Je conduis un véhicule agricole

Je peux emprunter la Route de la Côte-d'Or, à tout moment, dans les deux sens.

- ✗ Je conduis un véhicule motorisé et je ne suis ni riverain ni exploitant agricole

Dès le 17 mai, je ne pourrai plus emprunter la Route de la Côte-d'Or.

LE SAVIEZ-VOUS ?

63%

Actuellement, le trafic motorisé ne représente qu'un tiers de la circulation sur la Route de la Côte-d'Or, contre deux tiers pour les modes de déplacement doux.*

*Comptages 2017 (source : Citec)



LE FRUIT D'UN LONG PROCESSUS MENÉ PAR LA COMMUNE D'ANIÈRES

DÈS 2009

Identification dans le Plan Directeur des Chemins pour Piétons de l'intérêt de restreindre la circulation sur cet axe.

2017

Étude d'opportunité et premiers comptages trafic.

2020

Étude de faisabilité et comptages trafic élargis à l'échelle des communes d'Anières et Corsier. Validation des autorités communales d'Anières et Corsier, puis validation cantonale.

MAI 2021

Mise en œuvre de l'essai pendant un an et monitoring.

LA COMMUNE D'ANIÈRES VOUS DONNE RENDEZ-VOUS EN MAI 2022
pour faire le bilan de l'essai et évaluer sa pérennisation.